



**Raoul
SAADA**

La lettre du Maire

Une équipe en action !

Chères Buxéennes et chers Buxéens,

Nous voici encore une fois sans perspective avec de nouvelles mesures sanitaires et de nouvelles contraintes. La gestion de cette crise impacte la gestion des activités programmées avec beaucoup d'annulation de fêtes ou de rencontres (comme le Marché gourmand ou le Carnaval) Mais le village continue de vivre et de s'adapter en restant positif pour l'avenir. L'équipe reste mobilisée pour vous servir avec ses agents et ses élus.

Le 30 mars dernier, le conseil municipal a approuvé notre premier budget du mandat. Sans être une fin en soi, c'est un outil de pilotage de notre programme, et il permet, notamment en investissement, d'inscrire dès 2021 des opérations concrètes et ambitieuses pour la vie de la collectivité.

C'est notamment le cas des travaux de création et de modernisation des éclairages de nos équipements sportifs pour lesquels nous avons par ailleurs sollicité une première demande de subvention auprès de l'Etat. Cette opération, estimée à 200 000 € comprend l'éclairage du « terrain bas » de football dont l'usage est restreint en période hivernale, les terrains en extérieur et couverts de tennis, ainsi que la modernisation des éclairages du complexe sportif du Jeu de Paume par la pose de Leds moins consommatrices en énergie et plus respectueuses de l'environnement. **Ces travaux devraient être livrés fin août.**

Avril, c'est aussi le mois qui marque le lancement officiel de projets plus structurants pour l'avenir de notre ville, comme l'étude sur « **l'aménagement du Bas de Torfou** » pour lequel les attentes des habitants et des acteurs économiques sont grandes, ou encore **la labellisation de la MSAP en « Maison France Service »** pour vous offrir plus de services publics de proximité. Nous défendons notre identité pour le bien vivre ensemble .

Prenez soin de vous et vos proches !

BOISSY VILLE DOUCE

Nous sommes heureux d'initier avec vous au cours de ce mois d'avril notre concept participatif et citoyen en lançant le projet « Boissy Ville Douce ».

Boissy Ville Douce vise à travailler avec vous sur l'ensemble des projets urbains, écologiques, évènementiels, sociaux et économiques guidés par une démarche partagée de préservation et d'amélioration du cadre de vie de notre commune tout en lui assurant un développement équilibré et pérenne.

Boissy Ville Douce se matérialisera dans le courant du mois d'avril par le biais d'un questionnaire que vous recevrez dans votre boîte aux lettres.

Vos avis nous sont très précieux et enrichissent nos réflexions alors nous vous remercions par avance d'y consacrer un peu de votre temps et pour vos contributions !



TERRE DE JEUX 2024 - BOISSY CANDIDAT !

Il y a tout juste un an, nous avons pris l'engagement de lancer un partenariat avec l'organisation TERRE DE JEUX 2024. Une première étape a été franchie lors du Conseil Municipal du 25 Février dernier avec le vote à l'unanimité de porter la candidature de Boissy au Label.

BOISSY
TERRE DE JEUX 2024

L'objectif de cette démarche est de **METTRE PLUS DE SPORT DANS LE QUOTIDIEN DES BUXEENS**. Devenir une **collectivité Terre de Jeux 2024, c'est partager avec Paris 2024 la conviction que le sport change les vies**. Que le sport, par les émotions qu'il suscite, est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Que le sport, par les valeurs qu'il véhicule, est un formidable outil d'éducation et d'inclusion

Nous souhaitons monter ce projet avec l'ensemble des acteurs : Buxéens et Buxéennes, Milieu associatif, Établissements Scolaires et Municipalité. Compte tenu du contexte sanitaire, les réunions publiques ne sont pas possibles mais d'autres formes de consultations sont possibles.

Un groupe d'élus et d'agents a été constitué et les acteurs seront contactés prochainement pour qu'ENSEMBLE, NOUS METTIONS PLUS DE SPORT DANS BOISSY !

Nous vous tiendrons informés prochainement des suites de cette candidature en espérant que le retour soit positif !

Sportivement !



LE SAVIEZ-VOUS ?

« Qu'est ce que le Label Terre de Jeux 2024 ? »

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer. **Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants** et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.

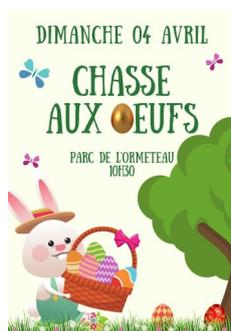
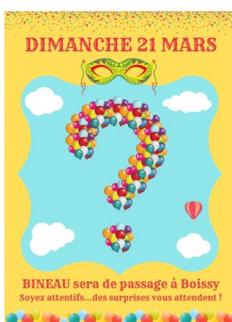
« Que demande-t-on aux collectivités qui obtiendront le label ? »

Dans le cadre du label **Terre de Jeux 2024**, chaque collectivité territoriale s'engage selon ses moyens, son champ de compétence à **mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes** en lien avec les Jeux.

L'agenda

Culturel

CARNAVAL – DIMANCHE 21 MARS ; CEUFS DE PAQUES - 04 AVRIL



Compte tenu du contexte sanitaire et de la mise en place du confinement à compter du 20 mars, nous avons dû nous résigner à l'annulation d'évènements préparés de longue date.

Nous restons positifs et travaillons avec les écoles sur d'autres formats d'animation afin que nos enfants puissent tout de même profiter des animations prévues initialement ! A très bientôt !



BOISSY FETE SES VOISINS - VENDREDI 28 MAI

Le contexte sanitaire continue malheureusement de perturber le calendrier des animations de la commune. Même si la visibilité à ce jour n'est pas évidente, nous devons continuer à travailler et proposer des moments festifs afin de retisser du lien social dans notre village.

Nous sommes convaincus que cet évènement, s'il peut être maintenu, permettra aux Buxéens de démarrer l'été de façon positive, en présence de ceux avec qui vous avez été les plus proches pendant ces périodes de couvre-feu et de confinement successifs à savoir vos voisins.

Nous souhaitons associer à cette fête les commerçants Buxéens et ainsi contribuer à aider le tissu économique local, en offrant un panier composé de produits achetés dans les commerces Buxéens à tous les sites déclarés en mairie.

Si vous souhaitez organiser cette fête, vous pouvez vous inscrire en mairie, par mail (etatcivil.associations@boissy-ssy.fr) ou au **01.64.91.92.93**, au plus tard le **vendredi 21 mai**. Boissy fête des voisins est programmé le Vendredi 28 Mai.



FETE DE LA MUSIQUE 2021 – SAMEDI 19 JUIN 10H30

Pour transmettre votre candidature, vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur le site internet de la mairie ou venir récupérer celle-ci directement en mairie. Cette demande devra être accompagnée d'une courte présentation de votre groupe et d'un lien sonore ou vidéo de votre proposition musicale. **Date limite des candidatures : vendredi 16 avril 2021 à minuit !**

VIDE MAISONS – 26 JUIN ET 27 JUIN

Samedi 26 et Dimanche 27 Juin de 9h à 18h, les habitants de Boissy qui le souhaitent sont conviés à ouvrir leurs cours, allées, porches ou jardins pour un vide-maisons géant organisé dans tout le village.

Dans ce contexte sanitaire où les regroupements sont difficilement envisageables, le vide-maisons est une alternative à la brocante ou vide-grenier et vous permet d'installer un stand dans votre jardin, cour ou encore devant votre garage afin d'y vendre objets, meubles, vêtements triés notamment pendant les successions de confinements et couvre-feux. **La municipalité souhaite également au travers de cet évènement, développer la « seconde-main » sur notre commune et ainsi limiter l'impact environnemental en favorisant le réemploi des objets.**

Aussi, merci de vous faire recenser en mairie par mail (etatcivil.associations@boissy-ssy.fr) ou par téléphone au **01.64.91.92.93** en communiquant votre adresse. **Vous avez jusqu'au 15 Mai pour vous faire connaître. L'évènement est Interdit aux professionnels.**

Vous ne pourrez pas déborder sur la voie publique. Il faudra vous assurer que les visiteurs puissent aisément circuler dans votre allée, cour, jardin en respectant les gestes barrières.

Un plan reprenant toutes les adresses de tous les participants sera communiqué dans le Boissy Infos de Juin. Un petit kit signalétique permettant d'identifier les logements participant à l'opération sera distribué peu avant l'évènement.



[Écologie - Développement Durable]

LE 23 MAI PROCHAIN, BOISSY « FETE LA BIODIVERSITE » - COMPLEXE DU JEU DE PAUME :

Le 23 mai, la municipalité souhaite organiser sa première journée de la biodiversité sous la forme d'un « forum » intégrant de nombreuses animations dont le programme vous sera communiqué dans les prochaines semaines. En attendant, l'un des leviers du quotient sur lequel nous souhaitons d'ores et déjà **avancer porte sur la réduction des déchets ! Nous en produisons environ 590 kg par an et par personne**, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans. Pourtant, en changeant de comportement et d'habitudes, nous pouvons les réduire collectivement et individuellement considérablement et permettre ainsi :

- **De réduire les coûts de traitements des ordures ménagères** pour lesquels nous payons toutes et tous une taxe (la TOEM décidé chaque année par le SIREDOM pour Boissy)
- **De réduire vos factures quotidiennes en :**
 - Limitant le gaspillage alimentaire
 - limitant autant que possible les emballages individuels
 - Prférant la consommation d'eau du robinet au profit des packs d'eau en bouteille

Dans le cadre de leurs engagements de campagne les élus sont mobilisés pour fédérer l'ensemble des partenaires et des citoyens autour d'actions concrètes et transversales afin de privilégier la pratique du « Zéro déchet » et notamment de mettre à l'honneur les initiatives particulières, associatives et institutionnelles. A ce titre, n'hésitez pas à partager avec nous vos bonnes idées !

Le « Zéro Déchet » plus qu'un slogan, une envie concrète et réaliste pour Boissy Ville Douce !



Réduire ses déchets c'est ludique :

Dans le cadre de la « Fête de la biodiversité » du 23 mai, différents stands, expositions, conférences, promenades-nature sont prévues. Dans cet esprit festif, **un concours d'épouvantails est proposé aux enfants. Vous pouvez commencer à l'imaginer et le réaliser avec le plus possible de matériaux recyclés !**

JE DONNE UNE SECONDE VIE À MES OBJETS GRÂCE AUX RECYCLERIES !

Le Siredom compte **3 recycleries** sur son territoire. Elles récupèrent les objets déposés par les particuliers puis elles les restaurent et les revendent à moindre coût. Ce sont des associations ou des entreprises d'insertion.

Donner ses objets à la recyclerie, c'est :

- promouvoir le réemploi d'objets et éviter la production de déchets
- favoriser la création d'emplois, l'insertion de personnes en difficulté
- participer au développement d'une activité économique locale et solidaire
- offrir la possibilité d'acquérir des objets d'occasion à moindre frais



Déchets - Énergie
Siredom
Environnement

La Recyclerie du Gâtinais

45 rue de l'Essonne

91720 Prunay-sur-Essonne

Tél. : **01 64 99 38 22**

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à

13h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 13h. Horaires d'été :

Ouvert jusqu'à 17h en semaine. Fermé le samedi.

La Recyclerie Les Portes de L'Essonne

29 quai de l'Industrie

91200 ATHIS MONS

Tél. : **01 69 57 06 38**

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 16h30. Ouvert 2 samedis par mois aux dates indiquées sur le site

La Fabrique à Neuf

Val d'Yerres Val de Seine

46 Avenue Jean Jaurès

91230 Montgeron - Tél. : 01 69 43 34 30

Ouvert du mercredi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h30 à 18h

Apport volontaire : le mercredi 14h-17h30 - Le

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS EN IMAGE !



En décembre dernier, les nouveaux élus du CME étaient investis pour mener à bien leur mandat pour les deux prochaines années.

Nous avons le plaisir de vous présenter ces 16 enfants qui ont déjà participé à trois réunions afin de mettre leurs idées en commun et de débiter des projets pour la commune. Nous sommes fiers de leur engagement et seront ravis de mener cette belle aventure avec eux.



LE CONSEIL DES JEUNES (CMJ), 9 CANDIDATS POUR 1 INVESTITURE !

Fidèle à ses engagements citoyens, la municipalité confirme son souhait de pérenniser l'engagement de nos jeunes au quotidien. Dans cet esprit, l'équipe municipale a lancé un appel à candidature auprès de jeunes âgés de 12 à 17 ans.



Cette campagne, relayée par nos réseaux sociaux institutionnels et l'organisation d'un « live instagram » par nos élus, s'est achevée le 17 février dernier.

Nous avons le plaisir de vous annoncer avoir reçu 9 candidatures et nous sommes d'ores et déjà fiers de ces jeunes qui souhaitent être acteurs du quotidien de leur ville et de son futur !

La prochaine étape importante de notre action sera de procéder à leur investiture par le biais d'une cérémonie officielle qui se déroulera le samedi 10 avril 2021 à 10h00 sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Elle sera suivie par une première séance de ce Conseil Municipal des Jeunes qui sera l'occasion de faire connaissance avec leurs envies et leurs projets et se déroulera le mercredi 14 avril 2021 à 14h00 en visioconférence.

NB : Pour tenir compte des restrictions sanitaires et des règles de prudence nécessaires : La cérémonie d'investiture se déroulera en extérieur sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Les familles pourront y participer et faire des photos en respectant les distances et les gestes barrières. La première réunion du CMJ se fera exceptionnellement en visioconférence. Les conditions d'accès seront communiquées très prochainement aux intéressés.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS : *L'aventure Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) commence à BOISSY*

Plus encore qu'avant cette pandémie et ses confinements, les distanciations diverses, la crise sociale qui en résulte, nous avons incroyablement besoin de lien social et de solidarité !

SNL c'est d'abord cela : une association qui a fait le choix résolu de la solidarité interindividuelle, intergénérationnelle et du lien.

SNL a pour vocation de restaurer et de mettre en location des logements à destination de ceux qui rencontrent de graves difficultés de logement, puis d'accompagner ses locataires vers une solution pérenne.

En 2019, une bâtisse appartenant au CCAS de Boissy a été mise en réhabilitation, au profit de SNL. En février 2021, ces 3 logements indépendants, respectant le cadre de notre beau village, ont accueilli 3 foyers : 3 adultes et 6 enfants actuellement, qui vont pouvoir vivre et grandir en toute sécurité, soutenus par les travailleurs sociaux et les bénévoles de l'Association SNL.

Remerciements à la mairie, ancienne et nouvelle, qui a soutenu et soutient concrètement cette implantation solidaire, le CCAS très engagé dans le projet, les bénévoles, les salariées de SNL et les artisans locaux, qui ont réalisé une réhabilitation des lieux dans des temps records !

N'hésitez pas à vous renseigner sur l'association SNL <https://www.solidarites-nouvelles-logement.org> et à nous rejoindre ou soutenir notre Groupe Local de Solidarité de Boissy sous saint Yon (GLS) ! Contact : snlboissy@gmail.com.

Avant réhabilitation



Après réhabilitation



UNE JONQUILLE CONTRE LE CANCER - 19 MARS :

En raison du confinement annoncé par le gouvernement pour le samedi 20 mars, nous avons pris la décision **d'avancer d'un jour la tenue du** stand de vente de jonquilles et créations fleuries, au profit de l'Institut Curie, dans le cadre de l'opération « une jonquille contre le cancer ».



Un grand merci à l'Institut Curie pour son travail au quotidien, et merci à tous nos partenaires et fleuristes qui n'ont pas hésité à faire des dons de jonquilles et de fleurs, ainsi qu'aux services municipaux qui ont fait preuve d'adaptation afin que l'évènement puisse être maintenu.

Grâce à la grande générosité **de tous les** des buxéens, **y compris les petits**, malgré ces changements de dernière minute, **nous sommes heureux d'avoir versé** la somme de 1410 euros à l'Institut Curie **pour faire avancer la recherche contre le cancer.**

MERCI à tous et à l'année prochaine !



MERCI



Aux partenaires fleuristes / horticulteurs

Au Jardin
à l'Église

TRUFFAUT

Les Serres
de Verville

Société Véron

Aux élèves de la classe de M. Chanon, aux élèves de CE2,
et aux élus du Conseil Municipal des Enfants



UNE JONQUILLE
contre le cancer

BOISSY

Institut
Curie

LA TRIBUNE D'EXPRESSION, UN DROIT QUI FAVORISE LA DÉMOCRATIE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors du conseil Municipal du 17 décembre, le **Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le Règlement Intérieur du Conseil Municipal** qui prévoit un droit d'expression de toutes les sensibilités représentés au sein du conseil municipal. Ce principe démocratique ancré dans nos convictions doit être respecté afin d'informer les habitants et de garantir une pluralité des points de vue.

LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA LISTE MAJORITAIRE - BONJOUR BOISSY

Voilà déjà un an que vous nous avez accordé votre confiance en nous confiant la responsabilité de la gestion de notre commune et en désignant des représentants au sein de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde.

Après un an de mandat, il nous paraît nécessaire d'attirer votre attention sur la difficulté à trouver le bon équilibre entre ces deux instances qui ont en charge partagée le fonctionnement des services aux Buxéennes et Buxéens.

Les COMMUNES sont les parentes pauvres dans les étages administratifs de la nation. Jugées trop nombreuses, les différents gouvernements les ont peu à peu déshabillées de leurs prérogatives et ont confié leur destin au sein d'intercommunalités avec des compétences déléguées ou transférées.

Cette perte de « pouvoir » doit ainsi être compensée par une solidarité entre les communes qui constituent l'intercommunalité et permettre d'élever notre territoire à une échelle viable et structurée par un développement équilibré de toutes les communes en regroupant les compétences de chacun et les moyens financiers de tous.

Boissy-Sous-Saint-Yon est pleinement intégrée à l'ensemble du territoire de la CCEJR et notre équipe est déterminée à y apporter toute la contribution nécessaire.

Néanmoins, le regroupement de ressources en moyens humains et financiers ne doit pas retirer l'identité de chaque commune et leur laisser les moyens de définir et appliquer la politique voulue par les habitants et de maîtriser et préserver le lien social.

Nous avons été élus sur ces bases et nous ferons en sorte de préserver l'identité, la culture de notre village, tout en participant au développement nécessaire et indispensable de l'intercommunalité.



LA PAROLE AUX ÉLUS DE LA LISTE MINORITAIRE - LE FUTUR DE BOISSY

**Très bientôt un nouveau site
« LE PETIT BUXEEN ».**



Il s'agit d'un nouveau média de communication qui proposera des informations factuelles relatives à la vie buxéenne.

Vous y trouverez les notes de synthèse des conseils municipaux et communautaires ainsi que les comptes rendus intégraux desdits conseils. Des « brèves » aborderont des sujets d'intérêt général, des réflexions à propos d'évènements, propositions, ou opinions diverses .

Une rubrique de libre expression est ouverte à tous ceux souhaitant s'exprimer, développer des sujets variés.



AGENDA AVRIL 2021 - INFOS PRATIQUES



SAMEDI 10 avril

Marché Gourmand

C'est avec un grand regret que nous avons pris la décision d'annuler le Marché Gourmand prévu le 10 avril

prochain. L'évolution de la situation sanitaire, la prudence et la volonté de préserver la santé de nos concitoyens ont prévalu dans cette difficile décision.

SAMEDI 10 avril

Investiture CMJ

10h00 - Parvis de l'Hôtel de Ville

Dimanche 23 Mai

Fête de la bio diversité

Complexe du jeu de Paume

Vendredi 28 Mai

Boissy Fête ses voisins

APPEL AUX DONNÉS !

Afin d'organiser des ateliers manuels intergénérationnels, la **commission 4S récupère** : Machines à coudre, matériel de couture, broderie, tricot, travaux manuels divers, **en bon état, à apporter en mairie uniquement sur rendez-vous au : 01 64 91 92 93 - MERCI !**

Point sur les vaccins : Nous conseillons aux buxéens non vaccinés, tout en continuant d'essayer de prendre rendez-vous par téléphone et/ou sur doctolib, d'exprimer leur volonté de l'être à leur médecin traitant. Celui/celle-ci pourra alors établir une liste par ordre de priorité à transmettre à des centres de vaccination si l'opportunité se présente **et/ou les envoyer s'inscrire auprès du CCAS.**



La vaccination avec l'Astra Zeneca par les médecins **est en cours**, en fonction de l'approvisionnement en doses. Les renseignements sont à prendre directement auprès des médecins et de la pharmacie. Le respect des gestes barrières, le port du masque, le lavage des mains et l'aération des pièces, sont toujours autant d'actualité.

MERCI de le respecter.

INSCRIPTION SCOLAIRE - RENTREE 2021



INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE PUBLIQUE FONTAINE SAINT LUBIN

Les inscriptions des enfants nés en 2018 pour la rentrée scolaire 2021-2022 sont ouvertes.

Renseignements en mairie au 01.64.91.92.93 ou sur le site internet de la commune.

Documents nécessaires pour l'inscription : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, pièce d'identité du/des représentant/s légal/aux, copie du carnet de vaccinations.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES - ECOLE PRIVEE SAINT THOMAS BECKET

Inscriptions des enfants de la TPS (2 ans et demi) au CM2 auprès de la directrice Mme Loiseau au 01.60.82.06.58.

RECENSEMENT MILITAIRE / CITOYEN

Les jeunes nés en **2005** doivent se présenter en mairie, à

la date de leur anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement, munis du livret de famille, de leur carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 4 AVRIL FORGES-LES-BAINS	DES THERMES	☎ 01 64 91 11 24
DIMANCHE 5 AVRIL OLLAINVILLE	JAFFRES	☎ 01 64 90 36 12
DIMANCHE 11 AVRIL MONTHLERY	DE LA TOUR	☎ 01 69 01 00 45
DIMANCHE 18 AVRIL ARPAJON	GERVAIS	☎ 01 64 90 00 22
DIMANCHE 25 AVRIL BREUILLET	LEVERT	☎ 01 64 58 47 00

**Sous réserve de modifications de dernière minute*

MAISON MEDICALE DE GARDE

Contactez le centre de régulation **01 64 46 91 91** - samedis de 14h à 20h / dimanches et jours fériés de 8h à 20h